

CHESSY
INFOS



CHESSY
— les Mines —

EDITO

Chers Cassissiennes et Cassisiens,

■ Cet été a été beaucoup moins caniculaire que les deux dernières périodes estivales, et nous avons donc connu des températures moins difficiles à supporter, j'espère que vous avez pu en profiter ici, ou ailleurs. Par contre, nous avons subi deux moments orageux intenses avec de fortes pluviométries, tombées en très peu de temps, ce qui a généré des inondations, notamment Montée des Puits et Montée des Carrières, mais aussi de forts ruissèlements, entraînant des coulées de boues qui ont occasionné des dégâts chez plusieurs particuliers. L'intensité de ces orages a été très différente selon les quartiers de la commune, la quantité d'eau a ainsi pu varier entre 20 et 60 mm selon la localisation géographique. Depuis de nombreuses années les différentes municipalités, accompagnées par le syndicat mixte de la rivière Azergues, œuvrent pour tenter de réduire les conséquences de ces épisodes orageux de grande ampleur. Mais, l'eau est difficile à contenir et à canaliser dans ces moments exceptionnels, comme cela a été constaté dans d'autres régions françaises et dans d'autres pays, qui ont eu à subir des crises bien plus fortes. Nous allons poursuivre les efforts entrepris, mais je ne suis pas certain que tous les travaux que nous mettrons en œuvre soient suffisants pour gérer ces phénomènes hors normes.

■ En ce qui concerne le projet de vidéoprotection, comme annoncé dans mon précédent édito, le groupe de travail a choisi et notifié le marché à un cabinet d'études spécialisé dans ce domaine. Dès le mois de septembre, ils vont nous accompagner pour rédiger un cahier des charges précis et lancer un appel d'offres pour sélectionner un prestataire chargé de l'exécution des travaux. A ce jour, nous respectons complètement le calendrier fixé.

■ L'État a octroyé à la Compagnie d'Exploration de la Brévenne (CEB) un Permis Exclusif de Recherches de mines (PER) dans le département du Rhône par arrêté ministériel du 2 juillet 2024, publié au journal officiel le 12 juillet 2024. Cet arrêté concerne, entre autres, le site minier de Chessy Les Mines, et est accordé pour une durée de cinq ans. La CEB a contacté la commune pour exposer son projet et nous tient régulièrement au courant de leurs différentes démarches. L'objectif de ce PER est d'évaluer et inventorier les ressources minières disponibles sur le territoire concerné, cela couvre douze communes du département. Le programme annoncé par la Compagnie d'Exploration de la Brévenne va démarrer

dès le 2ème semestre 2024 avec les étapes suivantes inventaire : inventaire, acquisition et compilation des archives techniques historiques, échantillonnage et analyse des carottes de sondages historiques, cartographie géologique et structurale, échantillonnage au marteau et analyse de roches, caractérisation en laboratoire des minéralisations, préparation de la campagne de sondages de reconnaissance géologique, ainsi que l'inventaire de la faune, de la flore et des habitats naturels qui sera entrepris dès la première année de recherches sur le PER « Brévenne » afin de recenser les sensibilités naturelles présentes sur le territoire couvert par le PER.

Le programme des travaux pour l'année 2025 nous sera communiqué avant la fin de l'année comme l'exige la réglementation en vigueur. Ces recherches ne présupposent en rien de l'avenir de la mine et de son éventuelle ré-exploitation. Quoiqu'il en soit, nous resterons vigilants pour que soit préservé le biotope exceptionnel de ce site.

■ Nos amis viticulteurs vont démarrer les vendanges, je leur souhaite de bénéficier d'un temps clément et propice à cette activité essentielle pour notre territoire. En effet, cette année a été difficile pour beaucoup d'entre eux entre le gel, la grêle, et les maladies.

■ Bonne rentrée à toutes et à tous.

Thierry Padilla
Maire



LE 8 JUIN 2024, LA JOURNÉE DU VILLAGE !

■ Le matin : Accueil traditionnel des nouveaux arrivants : une visite commentée et bien instructive du village.



Merci à Jean-Noël pour ses explications toujours passionnantes !



■ Matinée et visite qui se terminent traditionnellement avec le pot de l'amitié au lavoir...
Merci à tous les acteurs et participants de ce moment convivial !

■ L'après-midi : stands de nos associations mises en valeur avec présentation de leurs activités au Petit Parc :



Et en fin d'après-midi : buvette, barbecue, crêpes, animation et le fameux feu d'artifice qui éblouit les petits et les grands.



Merci à toutes les acteurs et les personnes qui se sont mobilisées pour la journée du village complète et réussie





AVIS DE MAIRIE

AVIS DE MAIRIE :

INFORMATION SUITE AUX FORTES PLUIES ET AUX DÉSAGRÈMENTS QUI ONT SUIVI :

■ Parfois, il pleut, il peut aussi pleuvoir beaucoup ! Nous subissons tous les aléas climatiques... La mairie aussi !
Les agents techniques font tout ce qu'ils peuvent, toute l'année, mais face à de très fortes pluies, la montée des eaux inévitable est incontrôlable.
Nos agents agissent et font ce qu'ils peuvent et parfois cela ne suffit pas mais ils ne peuvent pas faire davantage !
Dans ce cas d'évènement exceptionnel, nous apprécions que chacun puisse agir à son niveau, un acte de citoyenneté de chaque habitant est le bienvenu afin de contribuer à la propreté du village : ne pas jeter des ordures dans les rues et nettoyer régulièrement devant chez soi afin d'éviter des désordres sanitaires.

La commune a connaissance et conscience des travaux à effectuer dans les parties sensibles aux inondations, des études sont en cours pour pallier ces problèmes.
Mais cela prend du temps et nécessite des financements. Merci de votre compréhension.

Pluie, grêle et autres intempéries : en cas de très gros soucis, vous devez contacter prioritairement les pompiers puis votre assurance.
Enfin, la mairie n'a pas vocation à délivrer des attestations intempéries. En cas de besoin, il faut vous adresser à Météo France.
La municipalité vous remercie de votre compréhension.

M. le Maire et tous les élus assurent de leur soutien sincère tout le personnel communal très investi dans leur mission de service à la population.

INFO SUR LA COMMUNICATION DU VILLAGE :

■ Une vidéo a été créée et réalisée par les enfants du CME, c'est une belle mise en valeur de notre lumineux village, vous le trouverez sur le site de la mairie.
<https://www.chessy69.fr/wp-content/uploads/2024/06/Film-CME-Chessy-V3COMP.mp4>

GÉO-« EAU »-ÉVÈNEMENT : 5 OCTOBRE 2024

■ La matinée du samedi 5 octobre est dédiée au thème de notre précieuse eau.

Plusieurs animations sont proposées autour de l'eau qui coule dans les souterrains du village de Chessy et de l'eau qui coule dans la rivière.

■ Visites de l'eau du village avec les enfants des écoles : Rendez-vous devant la mairie de 9h30 à 11h.

■ Balades le long de l'Azergues avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre : Rendez-vous au petit parc - parking stade de foot de 9h30 à 11h .

■ Conférence sur l'eau et l'impact de l'homme dans le parcours de l'eau avec Mines de Liens : Rendez-vous au petit parc - parking stade de foot à 10h

■ Inauguration officielle du sentier "Au plus près de l'Azergues", en présence de Daniel Pommeret, Président de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées à 11h30 – au petit parc - parking stade de foot

Buvette toute la matinée.

Les partenaires présents :

Stand Fédération Française de Randonnée

Stand Les Amis du Géoparc Beaujolais



Pour rappel, notre village fait partie du Géoparc mondial labellisé par l'Unesco : le Géoparc du Beaujolais !



NOUVEAUX ARRIVANTS :

- Vous êtes nouvel habitant à Chessy ? Nous vous organisons un accueil convivial, enregistrez-vous sur le site de la mairie dans VIVRE A CHESSY – NOUVEAUX ARRIVANTS, vous serez informés de la date quand elle sera fixée.
- Les informations que vous devez connaître...



Le petit MEMO cassisien



Bienvenue à Chessy-les-Mines !

Un bon Cassisien étant un Cassisien averti, ces petites informations vous seront très utiles :



COLLECTE DES DÉCHETS

- ▶ Déchets ménagers (containers gris) : tous les mercredis matins.
- ▶ Déchets recyclables (containers jaunes) : les mardis des semaines impaires.



ACCÈS À L'EAU POTABLE

Remplir le formulaire d'abonnement/désabonnement disponible en téléchargement sur notre site internet, l'amener en mairie ou par mail à service-eau@chessy69.fr.
IMPORTANT : N'oubliez pas de nous fournir une photo de votre compteur.



ACCÈS AUX DÉCHETTERIES LOCALES

Votre **carte de déchetterie** vous attend **gratuitement** en mairie. Amenez votre CNI + justificatif de domicile. En cas de perte, vous pourrez la renouveler moyennant **20,00 €**



LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Vous avez le droit de réserver la salle des fêtes du village. **Contactez la mairie** ou rendez-vous **sur notre site internet** pour connaître toutes les modalités !



PETITE ENFANCE – INSCRIPTIONS

- ▶ École communale : contactez Mme Ribeiro au **04 12 04 22 16**
- ▶ École privée Saint-Joseph : contactez Mme Lépine au **04 78 43 92 12**
- ▶ Péri-scolaire et cantine : les formulaires sont disponibles sur le site de la mairie.



CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Besoin de réserver un espace de stationnement pour emménager ou faire des travaux, par exemple ? Faites une demande d'arrêté municipal **directement en mairie** ou par email à technique@chessy69.fr.



URBANISME DP / PERMIS DE CONSTRUIRE

Sur notre site Internet, téléchargez et remplissez le **formulaire numéro 13404*12** et renvoyez-le par email à l'adresse mail urbanisme@chessy69.fr.



L'ACTU DE VOTRE VILLAGE EN DIRECT !

Vous avez l'embarras du choix : outre notre magazine trimestriel "Chessy Info", vous pouvez tout nous demander en écrivant par mail à chessy-info@chessy69.fr.

Enfin, vous pouvez aussi suivre l'ensemble de l'actualité de Chessy-les-Mines sur





AVIS DE MAIRIE

COMPTAGE DES HIRONDELLES

- Mi-août 2023, un comptage des nids d'hirondelles a été effectué dans tous le village : 31 nids étaient occupés dans le bourg (cf. article dans le bulletin de septembre 2023).
- Cette année, le comptage a eu lieu le 2 juin, toute la population y était invitée, via les réseaux sociaux seulement 23 nids recensés, soit une baisse potentielle de 25% sur le bourg, c'est assez inquiétant.
- Il faut faire un effort pour que les hirondelles et martinets soient mieux protégées sur leurs sites de reproduction. C'est un levier sur lequel on peut agir facilement. Toute destruction de colonie doit être évitée en période de reproduction. Et si la destruction s'avère nécessaire par exemple lors de la rénovation d'un bâtiment, après demande de dérogation à l'Etat (DREAL), l'opération doit être accompagnée de mesures compensatoires comme la pose de nids artificiels (en doublant le nombre de nids naturels détruits) au même endroit ou à proximité immédiate de façon à ce que les adultes ne soient pas complètement pris au dépourvu à leur retour de migration.



- Ensuite, pour leur "couvert", il faut conserver des milieux prairiaux fleuris, zones humides, haies, etc. (insectes). Aidez aussi les insectes, proies que les hirondelles consomment en grande quantité : pour cela laissez le maximum de zones de végétation en évolution naturelle (sauf questions de sécurité), sans tonte ou à fauche tardive (la faire après fin août) : les plantes poussent, les insectes s'installent et leurs prédateurs ensuite.
- Enfin, pour leur "gîte", nous pouvons aider ces espèces à se reproduire plus facilement en posant des nichoirs, ce qui a déjà fait ses preuves sur d'autres villages. Et ça fonctionne !
- Protéger nos hirondelles et nos martinets vous intéresse ?
Contactez nous : chessy-infos@chessy69.fr
ensemble nous pourrons agir !

LIVRAISON DES COMPOSTEURS :

- Vous avez commandé un composteur mais vous n'avez pas de nouvelle de votre commande ?
- Pas d'inquiétude... Cette proposition de commande groupée proposée par notre Communauté de communes (CCBPD) a été victime de son succès ! Il y a eu beaucoup plus de commandes qu'envisagé. Ils sont fabriqués et livrés par 500, les communes sont livrées au fur et à mesure de la réception des 500 composteurs fabriqués.
- Nos bacs à compost devraient nous être livrés en fin d'année, ou début de la suivante.
- Vous serez informés quand ils seront à notre/votre disposition.
Merci de votre compréhension.

NUISANCES SONORES

Travaux de bricolage, de jardinage, points propres (notamment les bouteilles qui se cassent dans le conteneur)
Rappel des horaires de l'Arrêté Préfectoral :

Jours de semaine : 8h30 à 12h / 14h30 à 19h30

Samedi : 10h à 12h / 15h à 19h

Dimanche : 10h à 12h

NUISANCES SONORES ET VISUELLES

Rangez les poubelles !
Nous vous demandons de ne rien laisser dans les rues comme les poubelles qui doivent être rentrées chez vous après leur ramassage.

NUISANCES & STATIONNEMENT

La commune a désormais un agent qui est habilité à constater et verbaliser les infractions.
Mais pour l'instant, il fait de la prévention et avertit les infractions avant de les verbaliser.

FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique s'installe à nouveau cet automne !
Il faut absolument déclarer les nids pour mieux lutter contre : <https://www.frelonsasiatiques.fr>

Chaque déclaration permet de cartographier ces nidations d'une année sur l'autre afin de voir l'accroissement de ce nuisible ainsi que de lutter efficacement contre lui.

Chaque mairie a un référent frelon asiatique, contactez la mairie qui informera son référent qui saura vous aider face à ce problème.

BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES

communauté de communes

Madame, Monsieur,

Habiter une des 32 communes de notre communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) doit être source de bien vivre. Tout comme y travailler, ou simplement venir s'y promener ou se détendre doit être une source de bien-être.

■ Depuis 10 ans déjà, la CCBPD est au service des communes et à leur côté, soucieuse de répondre aux défis du quotidien et aux enjeux des lendemains.

■ Son rôle est d'offrir de nombreux services mutualisés (crèches, centres de loisirs, gestion des déchets, voiries, piscine et gymnases...), d'impulser des grandes actions au bénéfice de tous (cohérence de l'aménagement du territoire, grands projets structurants, transition énergétique, gestion des rivières, biodiversité, mobilité douce, développement économique, soutien à l'agriculture, aide au commerce de proximité, tourisme...), de permettre ou d'optimiser par la mutualisation des initiatives sociales ou culturelles, ou encore de soutenir nos villages en travaillant collectivement des problématiques communes.

■ Pour réussir tout cela, c'est ensemble, solidaires et volontaires, que vos élus sont à l'écoute de leur territoire et de ses habitants.

■ Bien sûr, 2024 est une année encore complexe, financièrement, socialement, opérationnellement... nous savons que les attentes sont nombreuses, parfois contradictoires d'ailleurs, et les moyens insuffisants.

■ Pourtant, j'ai confiance en la capacité et le professionnalisme de nos agents, et en l'engagement sans faille des élus à réussir à vous apporter le maximum.

■ Restant à votre écoute et au plaisir d'une rencontre sur notre beau territoire du Beaujolais des Pierres Dorées,

Daniel POMERET,
Président de la communauté de communes
Beaujolais Pierres Dorées.



LA QUINZAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

■ Du 21 septembre au 2 octobre 2024, le territoire Beaujolais Pierres Dorées invite l'ensemble de ses habitants à se mobiliser en faveur des enjeux environnementaux et sociaux.

Une 2ème édition riche et variée à découvrir sans perdre de temps !

<https://www.cc-pierresdorees.com/actualites/2eme-edition-de-la-15aine-du-developpement-durable>



Création d'un Conseil Intercommunal des Jeunes

La CCBPD, tu connais ??

La Communauté de Communes Beaujolais-Pierres-Dorées regroupe 32 communes dont la tienne.

Ce sont les élus de ta commune qui participent à son animation. Ils travaillent tous ensemble sur des dossiers concernant l'environnement, la jeunesse, les modes doux de déplacement, les salles de sport pour les collégiens, la piscine Aquazergues... ils échangent aussi avec les entreprises du territoire pour améliorer l'emploi des jeunes et l'accès aux stages...

Les élus travaillent également avec de nombreux acteurs qui s'occupent des jeunes comme la Mission Locale des Jeunes, le centre social Cap Générations...

Si tu es collégien, âgé de 11 ans et plus et que tu habites sur le territoire de la communauté de communes Beaujolais-Pierres Dorées, viens participer à l'animation du Conseil Intercommunal des Jeunes !

Pour quoi faire ?

- **Proposer et échanger des idées avec d'autres jeunes.**
 - Imaginer et construire des projets en groupe.
 - Apporter sa réflexion à la politique pour les adolescents et les jeunes développée par les élus,
 - Partager les idées et actions autour d'un événement commun à l'ensemble du territoire communautaire.
- **Découvrir et apprendre la citoyenneté.**

Tu es intéressé pour nous rejoindre et participer à cette aventure ?

Envoies un mail avec tes coordonnées à ta mairie qui nous transmettra ta candidature





CONSEILS MUNICIPAUX

Les Comptes-rendus complets des conseils municipaux sont disponibles à la consultation sur les panneaux d'affichage communaux et sur le site internet communal, rubrique «vie municipale»

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2024

DELIBERATIONS :

■ N° 24-39 DEMANDE DE RÉTROCESSION DES PARTIES COMMUNES DU LOTISSEMENT LES ÉCUBLISES II

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ :

- D'ACCEPTER la demande de rétrocession des parties communes du lotissement Les Ecublises II destinées à être intégrées la voirie communale selon acte notarié,
- DE DONNER le pouvoir au Maire de signer tous documents afférents à la rétrocession de parcelles du lotissement Les Ecublises II dont l'acte notarié,
- D'ACCEPTER que les parties communes du lotissement Les Ecublises II soient transférées dans le domaine public communal après signature de l'acte notarié constatant le transfert de propriété à la commune,
- DE DONNER le pouvoir au Maire d'engager toutes les démarches nécessaires visant à l'inscription de ces rues et espaces publics dans le tableau de la voirie communale.

■ N° 24-40 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE CENTRALE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ :

- D'ADOPTER le projet d'aménagement de la Place Centrale,
- D'AUTORISER le Maire à solliciter une aide du Département pour l'attribution d'une subvention, au titre de l'Appel à projets/Partenariat territorial 2024, selon le plan de financement suivant :

Financiers	Montant HT subventions sollicitées	Taux
Département / Appel à projets - Partenariat territorial	24 493,00 €	20 %

■ N° 24-41 DEMANDE DE SUBVENTION DU COMITÉ DES FÊTES AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ :

- DE VERSER une subvention d'un montant de 500 euros au Comité des fêtes.

■ N° 24-45 CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE A L'ORGANISATION DU SPECTACLE DES COMPAGNIES DE THÉÂTRE AMATEUR DU TERRITOIRE BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES

Le Maire expose :

Les Communes partenaires de la présente convention souhaitent mutualiser leurs moyens afin d'organiser un spectacle commun associant les compagnies de théâtre amateur du territoire Beaujolais Pierres Dorées.

Ce projet concerne 8 des 14 compagnies de théâtre recensées sur le territoire Beaujolais Pierres Dorées pour un spectacle dont le thème est « A table ».

Au regard des objectifs poursuivis par les communes partenaires à des fins de réalisation d'un spectacle commun et de l'intérêt pour le territoire, les communes décident de porter conjointement le projet.

Les Partenaires s'engagent à organiser et financer un événement culturel associant les compagnies de théâtre amateur résidant sur leur territoire et contribuant au rayonnement culturel local du territoire Beaujolais Pierres Dorées.

La représentation aura lieu le 19 octobre 2024 au Domaine des communes situé à Anse, mis à disposition gracieusement par la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées.

La présente convention a pour objet de définir les conditions et modalités de mise en œuvre dans lesquelles les Partenaires s'engagent à organiser et financer conjointement le projet. Il s'agit notamment de :

- Définir les modalités organisationnelles et de financement du projet,
- Fixer les modalités techniques du partenariat entre les Partenaires,
- Fixer les modalités financières des Communes partenaires envers la commune de Morancé qui assurera le portage administratif et financier du projet.

Le présent événement sera organisé par un groupe de travail dédié émanant de la Commission Culture de la CCBPD.

La commune de Morancé assure le portage administratif et financier de l'événement. A ce titre, elle porte les engagements juridiques et assure la gestion financière et comptable liée à l'événement (mandatement, titres de recettes, constitution de régie, convention de mécénat, etc.).

La participation des communes partenaires sera versée selon les modalités suivantes :

- 60 % de la participation prévisionnelle (selon le montant présenté en annexe n°3 de la présente convention) versée dans un délai de 30 jours à compter de la prise d'effet de la présente convention,

- le solde sera versé après la réalisation du projet et à réception du bilan financier du projet.

ADOpte DÉCIDE A L'UNANIMITÉ

■ N° 24-47 CONVENTION AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

Le Maire expose :

La commune est engagée depuis déjà 3 ans dans une action collaborative (et fortement bénéfique) avec la Fondation 30 Millions d'Amis dans le but de gérer les populations de chats errants en maîtrisant leur prolifération. La solution la plus efficace est de contrôler leur reproduction par la stérilisation.

Grâce à la convention signée en 2023, une dizaine de chats environ ont pu être stérilisés sur la commune. Ces chats ont également été identifiés par puce électronique au nom de la Fondation (prévu dans la convention).

Les bénévoles de la Fondation nous ont alerté sur le fait qu'il y avait encore 5 à 10 chats errants, secteur des Marais, certainement de la même portée. Afin de poursuivre cette action, il apparaît indispensable de signer une nouvelle convention pour 2024 pour que ces chats soient stérilisés dans les plus brefs délais.

Le coût pour la commune est fonction de la détermination du nombre de chats errants à stériliser. Les stérilisations coûtent 90 € en moyenne par chat (100 € pour les femelles, 80 € pour les mâles). La moitié est payée par la Fondation, l'autre par la commune. Les stérilisations coûteraient donc 45 € en moyenne par chat à la commune.

Les chats errants stérilisés seront, comme en 2023, identifiés par puce électronique au nom de la Fondation 30 Millions d'Amis.

Les termes de la convention proposée par la Fondation ont été laissés au préalable à la lecture des membres du Conseil Municipal.

A l'heure actuelle, le solde encore disponible s'élève à 530 €. Au regard de ce solde, nous pouvons envisager de fixer le nombre de chats à stériliser à 10, sans avoir à verser de participation en 2024.

ADOPTE AL'UNANIMITÉ

■ INFORMATIONS DIVERSES :

5.1 Monsieur Pierre BISSON, contrôleur des finances publiques et conseiller auprès des collectivités, nous a transmis, comme chaque année, un document présentant l'évolution financière de la commune sur la période 2019-2023. Monsieur le Maire propose que la commission finance fasse une analyse de ces données pour les partager ultérieurement au conseil.

5.2 Le projet d'un poulailler collectif porté par l'association Mines de Liens est présenté par Madame Gaëlle LEGLISE. La mairie a proposé un lieu pour son implantation mais les dernières incivilités dans le village risquent de rendre le projet difficile. Ce sujet reste à l'étude.

5.3 Vente du bien immobilier rue de la Cure : l'acte de vente a été signé devant le notaire le mardi 30 avril 2024.

5.5 CME : point sur les activités et présentation aux élus du film sur Chessy.

Madame Agnès PIERRE DAVIGNON souligne que les membres du CME ont eu beaucoup d'activités dont la rencontre à la Communauté de communes avec tous les CME/CMJ de la communauté. La visite du rucher a été reportée mais ils auront la possibilité de le visiter en famille. Ils participent également à la fête du village et ont participé à la réalisation d'un film qui met en valeur notre village. Ce film sera projeté et diffusé à diverses occasions.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2024

DELIBERATIONS :

■ N° 24-49 VOTE DES TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ :

- D'AUGMENTER les tarifs du restaurant scolaire comme suit, à compter du 1er septembre 2024 :

Lieu de résidence	Tarif forfaitaire par repas	Tarif majoré (non annulation ou non réservation dans les délais)
Chessy	4,80 €	5,95 €
Extérieure à Chessy	5,40 €	6,70 €

- DE METTRE A JOUR le site internet,
- D'INFORMER les familles.

« Suite à une erreur matérielle, les tarifs du restaurant scolaire pour les « extérieurs à Chessy » doivent être revotés lors conseil municipal du 9 septembre. L'augmentation, à compter du 1er septembre 2024, est de 0,20 € pour tous les tarifs du restaurant scolaire. »

■ N° 24-50 MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU RESTAURANT SCOLAIRE ET DE LA PAUSE MÉRIDIENNE

Le Maire expose :

La dernière modification du règlement intérieur du restaurant scolaire et de la pause méridienne date de janvier 2024. Elle portait sur le mode de règlement des factures et sur la gestion des inscriptions et annulations.

Il convient aujourd'hui de modifier l'article relatif aux jours dits particuliers. En effet, il a été constaté que, dans certains cas (absence d'enseignantes, sorties scolaires par exemple), les familles ne savent pas qui doit procéder aux annulations de repas.

Par conséquent, il est proposé de modifier l'article 3.5 « Jours dits particuliers » comme suit :



CONSEILS MUNICIPAUX

Les Comptes-rendus complets des conseils municipaux sont disponibles à la consultation sur les panneaux d'affichage communaux et sur le site internet communal, rubrique «vie municipale»

Les sorties scolaires et classes vertes :

- Sorties scolaires à la journée : le service de restauration scolaire se chargera d'annuler les repas des enfants sous réserve de la communication par la direction scolaire, 1 mois avant la date de l'évènement et du nom des élèves concernés.

- Classes vertes : il appartient aux familles de procéder à l'annulation des repas dans les délais imposés par le règlement. En aucun cas, le service de restauration scolaire ne se chargera de cette action.

Les jours de grèves :

En cas de grève des enseignants, la commune procédera elle-même à l'annulation des repas des enfants concernés.

Les jours de maladie :

En cas d'absence pour maladie, une annulation de facturation du repas pourra être demandée par la famille sur présentation d'un certificat médical à déposer sur le portail famille et dans les 72 heures qui suivent la date de l'évènement.

Les jours d'absence d'un enseignant :

Si les élèves de l'enseignant absent sont accueillis à l'école, la direction scolaire se chargera de transmettre à la mairie la liste des élèves absents afin que les familles ne soient pas facturées.

Les jours d'exclusion :

Lorsqu'un élève est exclu du restaurant scolaire, l'annulation du ou des repas sera effectuée par les agents du service.

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

■ N° 24-51 VOTE DES TARIFS DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le Maire expose :

Par délibération n° 23-48 du 12 juin 2023, le Conseil Municipal a décidé de ne pas appliquer d'augmentation (la dernière datant de 2015) mais de mettre en place un tarif majoré pour les familles qui ne respectent pas les délais fixés pour les réservations ou annulations.

Les tarifs actuels de l'accueil périscolaire sont de :

Lieu de résidence	Tarif forfaitaire accueil du matin (7h30 à 8h30)	Tarif majoré (non annulation ou retard)	Tarif forfaitaire accueil du soir (16h30 à 18h)	Tarif majoré (non annulation ou retard)	Tarif forfaitaire accueil du soir (post-étude, de 17h45 à 18h)	Tarif majoré (non annulation ou retard)
Chessy	2 €	2,50 €	3 €	3,75 €	1 €	1,25 €
Extérieure à Chessy	3 €	3,75 €	4,50 €	5,60 €	1 €	1,25 €

Une étude a été menée auprès de communes voisines et il en ressort que nos tarifs sont dans la moyenne locale. Il est donc proposé de ne pas augmenter les tarifs actuels.

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

■ N° 24-52 VOTE DES TARIFS DE L'ÉTUDE SURVEILLÉE

Le Maire expose :

La délibération n° 23-67 du 11 septembre 2023 a mis en place un tarif forfaitaire pour l'étude surveillée à compter du 1er janvier 2024 à raison de 1 euro par enfant et par jour.

Il a été constaté un nombre important d'élèves inscrits à l'étude surveillée chaque jour de la semaine (un peu moins le vendredi) pour deux classes ouvertes. Ces deux classes, surveillées par deux agents communaux, ont subi cet important effectif durant l'année scolaire et ont constaté :

- Beaucoup de devoirs pour les plus jeunes (CP-CE),
- Des enfants qui n'ont pas l'envie de faire leurs devoirs,
- Des enfants perturbateurs,
- Des enfants qui n'ont pas ou plus de devoir.

En conséquence, il apparaît que l'étude surveillée est parfois utilisée comme un accueil périscolaire (service coûtant 3 euros aujourd'hui).

Des rappels aux familles ont été faits à de nombreuses reprises, les incitant à inscrire leurs enfants plutôt en accueil périscolaire afin de désengorger l'étude surveillée et de permettre un service de meilleure qualité. Ces rappels n'ont pas eu de résultat.

Il faut rappeler que les enseignantes n'ont pas souhaité renouveler leur contrat avec la commune pour l'année scolaire 2023-2024. Elles nous ont récemment fait savoir qu'elles seraient disposées à prendre en charges 2 classes d'étude à compter de la rentrée de septembre 2024 à la condition d'être rémunérées à compter de 16h30 (et non 17h comme les années passées). Les effectifs ayant de forte chance d'être identiques sur la prochaine année scolaire, il est envisagé d'ouvrir une troisième classe d'étude, ce qui permettrait d'avoir un effectif moins important par classe.

Au regard de tous ces éléments, il est proposé d'ouvrir un débat sur l'éventuelle augmentation du forfait de l'étude surveillée afin de pallier la différence de tarifs des prestations.

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

■ N° 24-55 CONVENTION UNICEF AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES

Le Maire expose :

La CCBPD et la commune de Chessy sont engagées dans la démarche Unicef « Communauté de Communes amie des enfants ».

A cet effet, une convention a été rédigée par la CCBPD afin de préciser leur engagement réciproque et mutuel.

Engagement et participation financière :

La CCBPD assume les charges de coordination, la réalisation et la gestion de tous les événements phares et attendus de la démarche tels que le Défi de l'eau (axe loisirs/sports), la Journée de l'Enfance (axe parentalité), la Journée des CMJ de la CCBPD (axe citoyenneté) et l'anniversaire annuel de la convention internationale des droits de l'Enfants.

A ce titre, sur l'axe citoyenneté, la CCBPD coordonne un déplacement sur Paris associant plusieurs CMJ de communes différentes dans l'objectif de faire découvrir aux jeunes élus des monuments emblématiques de la République Française et de proposer aux communes membres de se mobiliser pour donner à ce déplacement une dimension communautaire.

Ainsi, la CCBPD se réserve le droit de solliciter financièrement et/ou matériellement les communes impliquées dans la démarche sur des opérations conjointes et en lien avec les événements précités. Chaque commune assumera les charges relevant des projets identifiés dans le dossier Unicef sur les compétences qui lui sont propres.

La durée de la convention est conclue pour la durée du mandat 2020/2026.

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

■ N° 24-56 CRÉATION D'EMPLOIS SAISONNIERS NON PERMANENTS :

Le Maire propose :

- DE CRÉER, à compter du 1er juillet 2024, deux emplois non permanents sur le grade d'Adjoint technique dont la durée hebdomadaire de service sera de 35 heures,
- DE L'AUTORISER à recruter deux agents contractuels pour tout le mois de juillet, au titre de l'article L.332-23 2° du Code général de la fonction publique.

Les élus proposent qu'une communication soit émise dès le mois d'avril de chaque année pour informer les jeunes du village de cette possibilité d'emploi l'été à partir de 16 ans révolus.

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

■ N° 24-57 DÉFINITION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE

Le Maire expose :

L'unité « transition écologique » de la DDT du Rhône nous informe que l'exercice de définition des zones d'accélération pour la production d'énergie renouvelable est en cours. Les communes du Rhône sont relativement bien engagées dans la démarche, même si le niveau d'avancement diffère naturellement beaucoup d'une collectivité à l'autre. Afin que le niveau préfectoral puisse, à terme, prendre un arrêté qui permettra de valider les zones que chaque collectivité a défini, il faut que de notre côté nous ayons organisé une consultation du public et pris une délibération identifiant les zones.

A Chessy, les zones ont déjà été définies et transmises sur la plateforme nationale mais il convient aujourd'hui de prendre une délibération avec des annexes.

Ces zones identifiées comme zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables ainsi que les arguments ayant conduit à ces propositions sont présentés aux élus lors de la réunion du Conseil Municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE A 12 VOIX POUR et 5 ABSTENTIONS de :

- DE DÉFINIR comme zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune les zones suivantes, également en annexe de la présente délibération :

- Le site industriel regroupant MAT et HEKIPIA
- Le site industriel VOLX
- Le groupe scolaire
- Le complexe sportif (bâtiments et parkings)

- DE VALIDER la transmission de la cartographie de ces zones à Monsieur le sous-préfet, référent préfectoral à l'instruction des projets d'énergies renouvelables,

- DE VALIDER le principe de l'intégration de ces zones dans le document d'urbanisme de la commune dès que la cartographie départementale sera arrêtée, en application du II de l'article L. 153-31 du code de l'urbanisme.

■ INFORMATIONS DIVERSES :

5.1 Elections Européennes (bilan de la journée électorale, préparation des prochaines élections) : beaucoup de votants, nous n'étions pas assez nombreux (2 élus par créneau). Pour les prochains scrutins, il nous faudrait 15 personnes au total. Si nous n'arrivons pas à trouver 15 élus disponibles, un appel à bénévoles sera lancé auprès des électeurs. Une réunion sera organisée par les secrétaires de mairie pour rappeler les règles et consignes des scrutins.

Des grands remerciements à tous les agents pour avoir géré avec succès la surcharge de travail liée aux événements cumulés de ce week-end.

5.2 Remerciements aux agents techniques de la commune :

Deux de nos agents techniques ainsi que le responsable des services techniques ont réalisé, fin mai, 10 heures de travail (débroussaillage, élagage...) sur le terrain communal situé au-dessus du Château et proche de la Source. Cet énorme travail a fait économiser un peu plus de 2 000 € à la commune (un devis avait été demandé auprès d'une entreprise d'espaces verts). cabinets privés.

5.3 Prise de fonction de l'ASVP :

Guillaume FARGERÉ a réalisé en mars de cette année une formation relative au cadre juridique professionnel des ASVP.





CONSEILS MUNICIPAUX

Les Comptes-rendus complets des conseils municipaux sont disponibles à la consultation sur les panneaux d'affichage communaux et sur le site internet communal, rubrique «vie municipale»

Une demande de rendez-vous a été formulé auprès du TJI de Villefranche sur Saône pour sa prestation de serment professionnel.

5.4 Révision du PLU : en septembre, lancement d'une consultation afin d'obtenir 3 devis de cabinets privés.

5.5 Gestion et règlement des jardins familiaux :
Le règlement des jardins familiaux doit être révisé. En effet, nous avons observé que les locataires n'entretiennent pas toujours leur jardin et qu'ils se refusent quelquefois à le rendre « en état », c'est-à-dire, tondu et propre. Tout récemment, les agents techniques ont dû effectuer l'entretien de deux jardins non entretenus par les locataires sortants. L'état des jardins était tel qu'une des tondeuses a été endommagée (coût des réparations : 2000 €). Le contrat va être remis à jour. Il reste 2 jardins disponibles.

5.7 Commission vie associative et vie culturelle :
- Mise en place d'un calendrier d'utilisation des espaces extérieurs :
- La fête du village s'est très bien passée : 107 enfants ont participé à toutes les animations des associations Cassisssiennes. La buvette des commerçants a très bien fonctionné également. Merci à tous les participants pour ce bel événement.
- Le calendrier de la salle des fêtes a été mis en place en octobre. Pour les événements extérieurs, et pour des raisons de planification, un calendrier va être mis en place pour tous les espaces extérieurs.

5.8 Avancement Place Centrale : le projet avance relativement bien, nous allons avoir deux propositions par rapport aux matériaux, quelques emplacements ont été modifiés. Le DCE est en préparation. Le projet pourrait être présenté au Conseil Municipal de juillet.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2024

- Incivilités dans le village :

Il y a eu un déplacement du lieu des incivilités, elles avaient lieu derrière la salle des fêtes, c'est désormais le tennis qui subit des dégradations, il y a un trop grand groupe de jeunes et 2 gendarmes face à 25 jeunes, c'est compliqué ; même s'ils essaient la médiation.

La gendarmerie a reçu 2 riverains et leur ont demandé de patienter deux semaines pour leur

proposer un plan d'action.

A propos de l'avancement sur la vidéo protection : 2 cabinets spécialisés ont transmis un dossier, les 2 propositions, bien différentes dans leurs formes, sont en cours d'étude. La mise en œuvre devrait pouvoir avoir lieu en mai 2025 (cf. demande de subvention en début 2025).

DELIBERATIONS :

■ N° 24-60 LOCATION D'UN ÉLÉVATEUR POUR L'INSTALLATION DES BANDEROLES DANS LE VILLAGE

Dans le but de faciliter l'installation des banderoles pour les différentes festivités dans le village, il est proposé de louer un élévateur à chaque manifestation nécessitant l'installation de banderoles. Celles-ci seront installées par les services techniques.

Lors du débat, il est proposé d'envisager de mutualiser cet équipement avec d'autres communes voisines. Cette piste mérite d'être explorée, cette mission sera confiée au responsable des services techniques

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE A 9 VOIX POUR et 2 ABSTENTIONS DE LOUER un élévateur pour l'installation des banderoles dans le village lors de la fête des classes.

■ INFORMATIONS DIVERSES :

5.1 Projet de rédaction d'une charte ATSEM, d'une charte pour les agents d'animation périscolaire et d'un Projet Educatif Territorial (PEDT) : à l'instar d'autres communes, nous avons commencé à élaborer des chartes pour le personnel communal au sein de l'école. Celles-ci auront objectif de présenter les missions des agents, leurs droits et obligations mais elles permettront également de faciliter la relation avec le personnel enseignant et les autres services de la commune et plus globalement d'améliorer la qualité de vie au travail de ces agents.

Il est également prévu de rédiger un PEDT permettant de fixer un cadre aux agents du périscolaire (pause méridienne inclus) pour la coordination de leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. En effet, nous observons depuis quelques années des enfants de plus en plus difficiles à gérer (particulièrement chez les CM) et une approche plus dynamique de l'animation sur les temps périscolaire et pause méridienne pourrait être bénéfique aux enfants.

Les élus qui souhaiteraient s'associer à Audrey GUYOT pour l'élaboration de ces documents sont les bienvenus.

5.2 Elections législatives

Le Maire remercie les élus et les bénévoles qui ont participé à la tenue du bureau de vote et au dépouillement. Grâce à eux, les élections se sont bien déroulées.

5.3 CME : information sur les prochaines élections

La campagne électorale du prochain CME démarrera le 23 septembre pour une durée de 15 jours. Les élections auront lieu le 14 octobre et la première réunion le 15 octobre.

5.5 Aménagement de la place centrale

Le projet d'aménagement de la Place Centrale est pratiquement finalisé. L'appel d'offre sera lancé au dernier trimestre 2024 pour une réalisation des travaux début 2025.

5.6 Information voirie

Les fissures observées rue des marais et route de Belleville seront réparées soit en juillet soit en octobre. Grâce à ces travaux, les voiries auront une durée de vie très rallongée.

5.7 Rond-point Jacques Cœur

le projet est validé au niveau du géomètre, des riverains, du propriétaire du terrain et de la mairie, les travaux devraient être réalisés pour la



ADMR de Châtillon



Le public concerné par nos aides

- ✦ Personnes âgées en perte d'autonomie
- ✦ Personnes en situation de handicap
- ✦ Personnes en retour d'hospitalisation ou qui rencontrent des difficultés passagères
- ✦ Tout public en quête de services ménagers
- ✦ Livraison de repas à domicile (environ 5020 repas/an). Activité en développement

Pour chaque situation, l'ADMR a des solutions adaptées et personnalisées

L'équipe ADMR

Des PROFESSIONNELS QUALIFIÉS sont indispensables !

NOUS RECRUTONS donc, des aides à domicile ou des auxiliaires de vie expérimenté(e)s ou débutant(e)s et si besoin, NOUS FORMONS nos futur(e)s intervenant(e)s à domicile.

Et, ce sont des bénévoles, avec des expériences diverses et souvent complémentaires, qui animent et veillent au bon fonctionnement de l'Association. Face à l'augmentation régulière des demandes, nous serions heureux **d'accueillir de nouveaux membres bénévoles !**

VENEZ NOUS REJOINDRE !

Contactez Aline ou Méral

49 route de l'Arbresle - 69380 CHATILLON D'AZERGUES
Tel : 04 72 54 42 29 - adm.chatillon@fed69.admr.org





VIE ÉCONOMIQUE

LE STUDIO FORME ET SANTÉ

Le Studio Forme et Santé vous propose pour cette rentrée 2024 des cours collectifs de «bien être» pour créer du lien social dans un cadre bienveillant, convivial et naturel.

- 1 samedi par mois des cours de «Yoga Nature» : (Rendez-vous au parc de Chessy de 10h45/12h accessible pour tous)
- 1 samedi par mois des cours spécifique «trail» pour apprendre à courir et prévenir des blessures, accessible pour tous de 8h30 à 10h (lieu Chessy ou St Germain sur l'Arbresle) (dates des samedis : 21/ 09, 19/10, 16/11, 30/11, 14/12, 8/02, 22/02, 22/03, 17/05, 14/06)
- tous les mardis «Charme Yoga» alliance de la marche et du yoga afin de renforcer son corps en douceur et de se reconnecter à la Nature à partir du 10 septembre de 18h30 à 19h45 (rendez vous au parc de Chessy Baronnat)
- Nous proposons également des séances de coaching «physique et mental» personnalisées, des bilans de physio-nutrition et des massages de confort bien être.

Pour plus d'informations : studioformeetsante.fr ou mail à amandineclechet@gmail.com

QI GONG À CHESSY

L'école Yang Shen Ô propose un atelier de Qi Gong d'éveil et de santé le jeudi matin à Chessy

- Quels sont les styles de Qi Gong proposés ?
Le Qi Gong d'éveil, des saisons, des animaux, de santé et de longévité ; les Nei Gong (les voies internes) : la respiration, la relaxation, la méditation.
- Le Qi Gong pourquoi faire ?
Harmoniser, tonifier et activer San Bao «les 3 trésors» : le Jing (Corps/Essence), le Qi (Energie), le Shen (Esprit) ; assouplir et renforcer les muscles, les tendons, les ligaments, les articulations, les os, les organes et viscères ; calmer, libérer et clarifier l'esprit ; renforcer le système immunitaire.
Les Anciens disaient : « Ceux qui savent bien faire circuler le Qi renforcent et nourrissent le corps à l'intérieur et repoussent les maladies à l'extérieur »
Où et quand ont lieu les cours de Qi Gong ?
À la salle des fêtes de CHESSY, le jeudi matin à 08h45 (séance de 01h00 à 01h15) à partir du jeudi 19 septembre 2024 (1ère séance d'essai gratuite).

Olivier BEHR, diplômé de médecine chinoise, Directeur de l'école Yang Shen Ô, Enseignant en techniques énergétiques de santé et Qi Gong

Renseignements : 06 33 33 61 74 ; olivierbehr64@gmail.com
Formulaire d'inscription sur le site de l'école : olivierbehr.fr

VOTRE CABINET DE THÉRAPIES DOUCES VOUS ACCUEILLE AU 159 ROUTE DE LA VALLÉE À CHESSY.

Parmi les différentes praticiennes vous retrouverez sur RDV :

- **Cornelia Brandely**, pratique des techniques de massage tissulaire pour une détente profonde du corps ou pour soulager vos maux ou encore rééquilibrer vos énergies. Différentes méthodes sont proposées sur mesure selon les besoins : reboutement, massage en dynamique du corps humain, réflexologie dorsale et vertébrale, ventouses, soins énergétiques.
Prise de rdv en ligne sur www.brandely-praticienne.com ou au 06.04.53.40.49

- **Daniela Kretschmer**, praticienne en herboristerie vous aidera par sa connaissances des plantes médicinales et des huiles essentielles à retrouver votre équilibre de façon naturelle . danielaherbaliste.com 06/20/85/80/77

- **Marie laure Andrevon** , praticienne en réflexologie, utilise un massage profond et enveloppant sur des points précis au niveau des pieds, mains, crane (selon problématique) afin de rétablir l'énergie dans tout le corps et lever les différents blocages physiques et émotionnels. La réflexologie apporte une profonde relaxation et permet de soulager certains maux et se révèle être une aide précieuse dans les domaines suivants (problèmes digestifs, stress, accompagnement sportifs, drainage lymphatique, maux de dos, troubles du sommeil, soutien aux pathologies chroniques, grossesse et accompagnement PMA , drainage lymphatique ..)
Sur rdv les lundi et mardi au 06/08/17/16/32
Facebook [Mariereflexo](https://www.facebook.com/Mariereflexo) site internet à venir très prochainement

- **Natacha Pasqual**, EJE libérale, a rejoint l' équipe et propose ses compétences en accompagnement périnatal et parental. Accompagnemois.fr 07/68/72/06/00



ACCOMPAGN'EMOIS : NOUVELLE INITIATIVE POUR LES FAMILLES. ACCOMPAGNEMENT PÉRINATAL ET PARENTAL

■ Je suis ravie de vous présenter une nouvelle initiative dédiée aux familles de votre commune. En tant qu'Educatrice de Jeunes Enfants libérale, spécialisée en accompagnement périnatal et parental, je propose des services uniques et personnalisés pour soutenir les parents dès les premiers instants de la grossesse jusqu'aux premières années de la vie de leur enfant.

■ Un Soutien Précieux pour les Familles :
Mon activité est centrée sur l'accompagnement des futurs parents et des jeunes parents dans leur nouvelle aventure. Grâce à une écoute et une approche bienveillante et individualisée, je les aide à relever les défis de la parentalité, à comprendre les besoins de leur enfant, et à créer des liens solides et harmonieux au sein de la famille.

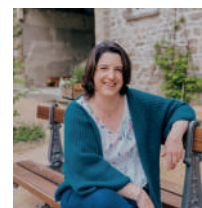
Les services que je propose incluent des consultations prénatales pour préparer l'arrivée de bébé (soutien émotionnel, organisationnel avant et pendant la grossesse), des séances de soutien postnatales pour aider les parents à s'adapter aux changements (la préparation à l'allaitement, les besoins, rythmes et compétences de bébé, la préparation au retour à domicile, le choix du matériel de puériculture, le choix du mode de garde, diversification alimentaire, pleurs et sommeil de bébé, réflexologie plantaire bébé, bain enveloppé...) et des ateliers parents-enfants pour soutenir ce lien précieux (Snoezelen, peinture sur soi, motricité libre, éveil sensoriel...), ainsi que des café des familles ayant pour but de rompre l'isolement, et favoriser le partage et les échanges entre pairs en passant un moment agréable de détente.

Ces services sont conçus pour être flexibles et adaptés à chaque famille, tenant compte de leurs particularités et de leurs préférences.

Je partage ce cabinet, au 159 route de la vallée à Chessy, avec trois autres professionnelles passionnées : Cornelia Brandely praticienne en reboutement, Daniela Kretschmer praticienne en herboristerie et Marie-Laure Andrevon réflexologue.

J'y suis présente les mercredi et jeudi sur rdv, et je peux également me déplacer au domicile des familles, selon leurs besoins et leurs disponibilités. Les ateliers collectifs sont renseignés sur mon site ainsi que sur la vitrine du Cabinet.

Pour plus de renseignements vous pouvez me retrouver sur mon site : www.accompagnemois.fr sur Instagram et sur Facebook (@accompagnemois)



DANIELA HERBALISTE PRATICIENNE EN HERBORISTERIE

■ Je m'appelle Daniela Kretschmer et je suis installée au cabinet de Chessy (159 route de la vallée) depuis le début de cette année.

J'ai été certifiée par L'Ecole Lyonnaise de Plantes Médicinales en tant que Herbaliste en Mars 2024 et je vous reçois sur RDV au cabinet les vendredis.

■ D'origine Allemande j'ai voyagé toute mon enfance et je me suis finalement fixée en France en 2002.

Globe Trotteuse, multiculturelle je suis trilingue en français, allemand et anglais.

Personnellement concernée par l'Endométriose, ma mission est d'aider les femmes désireuses de retrouver leur équilibre féminin à tout âge

(La puberté, les difficultés des règles et la ménopause).

■ Et si ça venait du ventre? Le ventre est mon domaine, pour cela je peux aussi aider les hommes qui ont des inconforts digestifs.

Le ventre est souvent le point de départ non seulement de la digestion mais aussi du sommeil, de la peau ou des articulations par exemple.

Beaucoup de problèmes inflammatoires peuvent s'améliorer avec des plantes médicinales et en ajustant l'alimentation.

J'ai été formé dans la connaissance des plantes médicinales, l'aromathérapie et la diététique.

■ L'approche d'un praticien en herboristerie est holistique. Cela veut dire qu'on regarde la personne dans sa globalité:

Comment elle dort, comment elle mange, comment elle bouge, comment elle gère ses émotions et quels sont ses antécédents médicaux.

Chaque domaine me donne des indices et des pistes d'amélioration, ce qui me permet de vous conseiller au plus juste.

■ Vous pouvez me contacter directement par téléphone et par mail ou prendre rendez-vous sur mon site Internet www.danielaherbaliste.com.

La durée d'un premier rendez vous est de 1h30

Au plaisir de vous rencontrer

Daniela Herbaliste

06.20.85.80.77 - daniela.herbaliste@gmail.com - www.danielaherbaliste.com



VOLXHOLDS : DES PRISES DE VITESSE OLYMPIQUES MADE IN CHESSY !

■ L'entreprise Volxholds, nichée dans notre beau village, est fière d'être le fournisseur exclusif des prises d'escalade de vitesse pour les Jeux Olympiques de Paris. Depuis 2019, cette entreprise innovante fabrique les prises utilisées dans les compétitions internationales de vitesse, et cette année, les prises ont été livrées pour les épreuves olympiques.

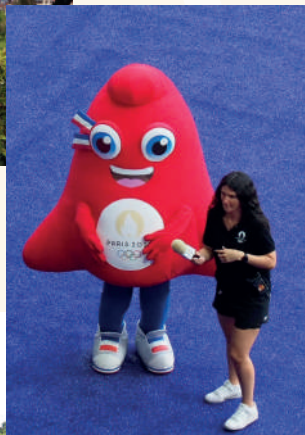
■ Sous la direction de Denis Garnier, président de Volx et Stéphane Dugit, responsable du site, Volxholds assure une production rigoureuse et précise. Chaque prise est dotée d'un numéro unique pour une traçabilité parfaite, garantissant la conformité avec les normes strictes de la Fédération Internationale d'Escalade Sportive (IFSC). Chaque prise est également soumise à des vérifications et contrôles rigoureux avant expédition, assurant ainsi une qualité irréprochable.

■ Volxholds ne se contente pas seulement de fabriquer des prises de vitesse de classe mondiale. L'entreprise produit également une vaste gamme de prises d'escalade classique, que vous pouvez retrouver sur les murs de votre club ou dans les salles privées.

■ La salle BlockOut à Limonest, par exemple, est l'un des nombreux établissements qui utilisent leurs produits. Avec plus de 2500 références en catalogue, Volxholds est la principale usine de fabrication de prises d'escalade en France.

■ N'hésitez pas à les suivre sur les réseaux sociaux : @volxholds

(merci de la mairie).



UNE FAMILLE CASSISSIENNE AUX JO, TÉMOIGNAGE :

■ Paris 2024, une expérience inoubliable ! Pendant 5 jours, nous avons vécu au rythme des épreuves Olympiques. C'était vraiment fantastique ! Pour chaque épreuve sportive que nous avons vu, l'équipe de France jouait. L'ambiance était incroyable entre les supporters venus du monde entier. Et nous avons eu la chance de nous rendre dans des lieux magnifiques tel que le stade de France et le parc de Versailles.

■ Personnellement, je garderai un souvenir incroyable de l'épreuve d'équitation Cross, où les meilleurs cavaliers mondiaux ont enchaîné des obstacles spectaculaires à une vitesse folle, avec le Château de Versailles en arrière-plan.

C'est en quittant Paris, des étoiles plein les yeux, que nous réalisons avoir participé à un événement unique.

(merci de la mairie).

VIE ASSO

COMITÉ DES FÊTES DE CHESSY LES MINES

■ Après une journée Américaine très réussie, Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre Soirée dansante avec Menu Grenouilles Revient à la salle des fêtes de Chessy les Mines !

Veillez noter dès à présent la date :
SOIREE DANSANTE SUR LES ANNEES 80 AVEC
REPAS GRENOUILLES
LE SAMEDI 19 OCTOBRE 2024



■ MENU ADULTE :
 SALADE LYONNAISE
 GRENOUILLES A LA PERSILLADE
 Ou POULET A LA CREME
 GRATIN DAUPHINOIS
 FROMAGE BLANC
 ASSIETTE GOURMANDE
 CAFE
 Prix : 35 euros la soirée avec menu Grenouilles // 30 euros la soirée avec menu poulet

■ MENU ENFANT 12 euros :
 POULET A LA CREME / GRATIN DAUPHINOIS
 DESSERT / 1 BOISSON

■ 1 Verre d'apéritif sera offert à toute personne qui viendra avec un accessoire sur le thème ANNEE 80 !

■ Toutes les informations et inscriptions sont disponibles soit sur le site de la Mairie de Chessy, soit sur la page facebook du Comité des Fêtes de Chessy les Mines.
 Pour toute demande de réservation merci d'adresser un mail à : comitedesfeteschessy@orange.fr
 Ou de récupérer un bulletin d'inscription à la mairie ou auprès des membres du comité des fêtes.

Réservation à RETOURNER AVANT le 1er octobre 2024
 (Accompagné du règlement, les chèques ne seront encaissés qu'après la soirée)

DANSE ART CONCEPT

■ Salsa, merengue, reggaeton, bachata, ca vous parle ??

Vos hanches commencent à gigoter à l'évocation de ces styles de musique ? Alors rejoignez-nous vite !

■ Danse Art Concept et Alicia vous proposent 3 occasions de vous défouler dans la bonne humeur, à la rentrée prochaine :

- mardi : Zumba et Pilates à partir de 19h
- Mercredi : strong et zumba à partir de 19h30
- Vendredi : Zumba, Pilates et Circl dès 9h du matin

■ Danse Art Concept, ce sont aussi des cours de découverte proposés à nos adhérents et aux extérieurs pendant les vacances scolaires et une master class Zumba annuelle au profit d'une noble cause (octobre rose, dr Clown)

Et parce qu'on ne tient pas en place : ouverture d'un nouveau cours de Street Dance pour ados de 12-15 ans, le mardi à 17h

■ Tous nos cours se déroulent sur Chatillon donc aucune raison de ne pas venir ! Les cours sont accessibles à tous.

Convaincus ? Curieux ? Retrouvez-nous au forum des associations de Chatillon/Chessy en Septembre ou contactez-nous par mail : danseartconcept@gmail.com
 À très vite !



VIE ASSO

Associations cassisiennes: cet espace vous est dédié !
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez pas :
pour le prochain bulletin,
transmettez vos articles à chessy-infos@chessy69.fr

ARC

- L'année 2024 a été riche en manifestations. 4 nouveaux adhérents sont entrés dans notre association et un site internet a été créé par notre secrétaire.
- La saison 2025 s'annonce aussi prometteuse en manifestation ainsi que des nouvelles ou long a été sollicité.
- L'association Assistance Radio Chessy assure l'encadrement et la sécurité des événements sportifs, culturels ou festifs pour des associations, des entreprises ou des particuliers.

- Ses adhérents partagent tous la même passion, celle de contribuer au bon déroulement des événements en garantissant la sécurité de tous.
- Si vous aussi vous êtes intéressés par la sécurité et que vous souhaitez devenir bénévoles, n'hésitez pas à nous rejoindre et à participer à notre prochaine assemblée générale qui se tiendra le Samedi 12 Janvier 2025 à la Mairie de Chessy (Salle Eliot) à 18h30.
- Vous pouvez également nous contacter :
 - Par téléphone : Mr Badadan Patrice Président : 06.60.12.18.52
 - Par mail : assistanceradiochessy@gmail.com
 - sur Facebook : arcchessy



Retrouvez-nous sur notre
nouveau site internet :
Arc69.fr

LES GRISEMOTTES

- Le club pédestre les GRISEMOTTES, club fédéré FFR, accueille les randonneurs de tout le secteur et, vous invite à la découverte de la RANDONNEE PEDESTRE et de la MARCHE NORDIQUE, lors de ces PORTES OUVERTES, le SAMEDI 14 septembre 2024, toute l'après midi, à partir de 13 h 30 au foyer communal place de l'église de St GERMAIN sur L'ARBRESLE.
En après midi : petite balade pédestre de contact - séance initiation marche nordique - présentation de l'association et informations aux marcheurs - souscription de la licence ffr.
- Suivez nous sur le site : www.lesgrisemottes-rando.org



SUD AZERGUES FOOTBALL

Le début de la saison 2024-2025 commence au SAF par le traditionnel stage d'été.

Cette année olympique a vu nos stagiaires s'affronter amicalement dans des épreuves multiples pour le plaisir de tous.

Ce stage était encadré par notre alternant Loeiz Legris et notre emploi civique Yvann Fessy.

Bravo à tous les participants et les valeurs olympiques déployés durant cette quinzaine.



L'encadrement du SAF évolue pour cette saison. Bruno Guiguet (à droite), notre technicien du foot à 11 reste en place avec sa mission de coordinateur sportif pour le foot à 11 de U15 à seniors, il sera en étroite collaboration avec le nouveau venu au SAF: ROBIN BERNARD (à gauche) en tant que responsable du foot animation et pré-formation de U7 à U15

Robin prend la suite de Guillaume qui nous quitte après quatre saisons.

Bienvenue à Robin, titulaire du BMF (Brevet Moniteur de Football) qui aura une tâche très importante dans l'apprentissage du foot chez nos jeunes passionnés.



■ Début septembre l'activité du SAF va s'accélérer avec la reprise pour toutes les catégories, avant que les championnats pour le foot à 11 ne reprennent le 14 septembre.

Voici les coordonnées des responsables de catégories en ajoutant :

-pour les seniors :

PASCAL LYONNET 06 27 14 65 88

LAURENT SARRE 06 16 59 88 04

- pour les U20 :

JONATHAN VALLET 06 31 43 16 19

VETERANS	ANTONIO CARNEIRO 0612282971	30/09
	VENDREDI 20H30 CHESSY	
U17	ROBIN BERNARD 0650453158	27/08
	MARDI 19H30 CHESSY	
U15	MICKAEL GUICHARD 0610830158	23/08
	VENDREDI 18H30 CHESSY	
U13	LUDOVIC BOUGON 0611863254	03/09
	MARDI 18H30 CHATILLON	
U11	QUENTIN LOPEZ 0695810358	03/09
	MARDI 18H CHESSY	
U9	ROBIN BERNARD 0650453158	04/09
	MERCREDI 16H30 CHESSY	
U7	ROBIN BERNARD 0650453158	04/09
	MERCREDI 14H30 CHESSY	

L'ensemble des informations sur notre club sont disponibles sur notre site :

www.sudazerguesfootball.fr

Notre actualité sur Facebook

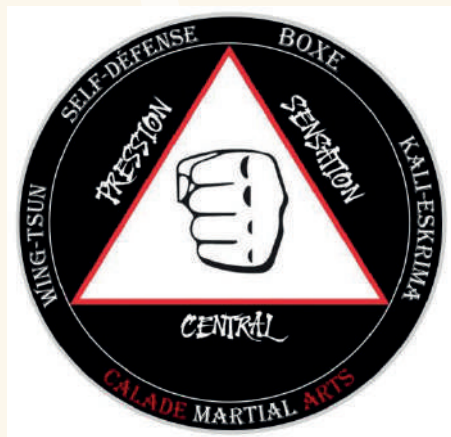
Demande d'infos par mail :

sudazerguesfootball69380@gmail.com



VIE ASSO

Associations cassisiennes: cet espace vous est dédié !
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez pas :
pour le prochain bulletin,
transmettez vos articles à chessy-infos@chessy69.fr



Vous pourrez pratiquer tout au long de l'année le Wing Tsun*, la Boxe, l'Eskrima*, la Self-défense le tout dans la bonne humeur.

Le club organise des échanges avec d'autres clubs d'arts martiaux et de sport de combat de la région.

Le Club Calade Martial Arts est heureux de vous accueillir pour pratiquer les arts martiaux tous les mercredis de 19h30 à 21h30 à la salle des fêtes de Chessy.

Les cours débuteront le mercredi 11 septembre 2024 à 19H30.
Venez profiter des cours d'essais durant tout le mois de septembre.

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter Didier Boulangé au 06 26 82 61 82

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : Calade Martial Arts.



Février 2024 le club Calade Martial Arts reçoit les clubs de Kunq-Fu de Theizé et Monmelas.



Wing Tsun : Art martial Chinois destiné au combat rapproché.

Eskrima : Art martial Philippin axé principalement sur le travail des armes (bâton, couteau).

« NOLAN, NOTRE CHAMPION »

■ L'association « Nolan, notre champion » a été créée pour améliorer le quotidien de Nolan, atteint d'une maladie très rare, liée à une mutation du gène SCN8A.

■ Grâce aux fonds récoltés, Nolan pourra bénéficier de matériels spécialisés, de séances de rééducations, d'activités sensorielles, ... Tout ce qui permettra d'améliorer son confort et sa qualité de vie. Grâce à vous et tous ensemble, la vie de Nolan ne pourra être que plus belle !

■ Si vous souhaitez nous aider, vous pouvez faire un don via le site <https://nolannotrechampion.fr>, organiser un événement au profit de l'association,

parler de l'association autour de vous et de cette maladie, ...

Pour plus d'informations, contactez-nous à nolannotrechampion@gmail.com

Un grand merci à vous !



T3C

■ Chères lectrices, Chers lecteurs,
L'année s'est magnifiquement terminée avec le T3C!

■ Nous avons célébré une fête du tennis dans une ambiance chaleureuse, marquée par une remise de coupe et de médailles. Nous avons également eu la chance de dire au revoir à Lucas, qui nous quitte après une année extraordinaire en tant que professeur de tennis et de fitness.

■ Nous sommes fiers de vous annoncer que notre équipe féminine s'est qualifiée pour le tournoi national à Angers. Honneur aux dames pour cette belle performance !

■ Cette année, nous avons également organisé une sortie à l'Open Parc en mai, où 15 de nos membres ont profité d'une journée ensoleillée et sportive.

■ La rentrée se prépare activement, avec des dates importantes à noter :

- l'Assemblée Générale du T3C se tiendra le 6 septembre à 19h30 à la salle des fêtes de Chessy.
- Le forum des associations aura lieu le 7 septembre de 14h à 18h, également à Chessy. Les inscriptions pour la saison 2024/2025 sont maintenant ouvertes.

Si vous aimez le tennis et que vous souhaitez rejoindre notre club, nous vous invitons à remplir le formulaire d'inscription disponible sur notre site web. Ce processus est simple et rapide. Pour accéder au formulaire d'inscription, rendez-vous sur notre site web à l'adresse www.club.fft.fr/t3c

Une fois le formulaire rempli, vous pourrez l'imprimer et le remettre lors des permanences indiquées sur le site et vous permettra de rejoindre notre communauté de passionnés de tennis.

■ Enfin, la reprise des cours est prévue pour le lundi 16 septembre 2024. Nous serons très heureux de vous accueillir sur les courts pour une nouvelle saison pleine d'énergie.

Sportivement.
L'équipe



VIDE MAISON !

■ Un vide maison aura lieu à Chessy, lotissement la Cerisaie de Beauregard, au 34 impasse des rosiers de 10h à 17h le 5 et 6 octobre 2024 (vaisselles, petit électro-ménageretc)

LES TRÉTEAUX CASSISSIENS NE PRENNENT PAS 1 RIDE !

■ Venez découvrir ou redécouvrir les meilleurs moments de cette troupe toujours aussi déjantée pour fêter avec eux 20 ans de café-théâtre lors d'un dîner-spectacle haut en rires et en couleurs.

**Soirée sur réservation uniquement
samedi 9 novembre 2024 à Chessy Les Mines à 19h00**



VIE ASSO

Associations cassisiennes: cet espace vous est dédié !
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez pas :
pour le prochain bulletin,
transmettez vos articles à chessy-infos@chessy69.fr

QI GONG ET TAI JI CHUAN CHESSY-CHÂTILLON SOURIRE À LA VIE



- La pratique est une expérience, qui nous rend plus disponible à nous-même.
Un itinéraire pour réveiller nos capacités, nos compétences, nos qualités.
- Se donner une intention juste pour pratiquer au-delà d'une activité corporelle.
Un centrage enraciné pour vivre une expérience vraie.
Une expérience de réconfort et d'apaisement.
- La pratique du QI GONG et du TAI JI CHUAN apaise l'esprit et soulage le corps.
QI GONG et TAI JI CHUAN sont thérapeutiques par essence.
Ils font partie des pratiques thérapeutiques de l'attention et de la conscience liées au mouvement.

■ Pratiquer, c'est sourire à la vie.
Différentes séances chaque semaine, hors vacances scolaires, à Chessy ou à Châtillon (à préciser).

QI GONG : mardi 19h30-20h30 / j e u d i
14h-15h

TAI JI CHUAN et mouvements bien-être m e r c r e d i
18h-19h30 / jeudi 15h-16h

MEDITATION sur inscription

QI GONG, un dimanche par mois
9h - 11h (sur inscription préalable).

■ Nous sommes là pour vous renseigner :
Christel : 06 79 36 29 39 ou tc3info@orange.fr
Françoise : 06 28 07 02 61
KIMOCHI: tcqg69@orange.fr
Et aussi : KI-asso.org

CRÉA'MÔMES

- L'accueil de loisirs Créa'Mômes à Châtillon d'Azergues est ouvert durant les mercredis et les vacances scolaires de 7h30 à 18h30. Nous accueillons les enfants âgés de 3 à 12 ans, répartis en trois groupes (les 3-5 ans dans les locaux de l'école maternelle, les 6-7 ans et les 8-12 ans dans les locaux de l'école élémentaire).
- Toutes les informations et les dates d'inscriptions sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (onglet « Enfance-Jeunesse »), ou contacter la direction par mail : creamomes@cc-pierresdorees.com
- Nous sommes en recherche d'animateurs pour la rentrée des mercredis 2024-2025 pour compléter notre équipe, n'hésitez pas à postuler !
L'équipe de direction et d'animation de Créa'Mômes

CLASSE EN 5

■ VOUS ETES DE LA 5 ?

C'est le moment de vous joindre à nous !

Nous vous donnons rendez-vous pour notre réunion de rentrée le mardi soir 17 septembre à 20h00 en salle Eliot (étage de la mairie) !

A l'ordre du jour : organisation des prochaines manifestations, discussions autour du thème de nos conscrits et organisation générale du week-end des conscrits !

Cette réunion est également ouverte aux futurs 18 et 19 ans !

■ Vous ne pouvez pas être là le 17 mais souhaitez quand même participer aux conscrits ?

Contactez-nous par mail à : classe5.chessy@gmail.com ou par téléphone auprès de Auriane 06 89 05 16 72 ou Mathilde 06 85 85 73 99 !

Au plaisir de vous compter parmi nous, vive les conscrits et vive la 5 !

CLASSE EN 7

■ La classe en 7 a élu son nouveau bureau :

CO-PRÉSIDENTS : Mehdi MEKHININI et Nicolas GREMAUX

TRÉSORIÈRE : Anaïs BETTON et Caroline CORTOT
Trésorière adjointe

SECRÉTAIRE : POSTE À POURVOIR et Karine MECHIN Secrétaire adjointe

VICES PRÉSIDENTES : Véronique COURT, Geneviève LABROSSE, Juliette MEKHININI

Représentants Décades :

Véronique COURT génération 67

Le bureau génération 77

Vincent VERCHERAT génération 87

Ilan GAURO-NAZIH pour ceux qui auront 18 ans en 2027

■ Générations 47, 57, 97 et 2007 : contactez-nous UN GRAND MERCI à Véronique, Sophie, Geneviève, Bernard et tous l'ancien bureau pour leur implication et dévouement.

■ Contacts : Nicolas 0611048332 & Mehdi 0658399224

classeen7chessy@gmail.com

Organisé par la **CLASSE** **CHESSY-LES-MINES**



SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024

A partir de **14h00** au stade



GRAND TOURNOI DE MÖLKKY

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Inscription au Tournoi en ligne

Renseignements au 06 11 04 83 32



CHESSY-LES-MINES

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024

A partir de **19h00** au stade

MOULES FRITES
Sur place ou à emporter

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Organisé par la



Réservation en ligne avant le 21/09

Renseignements : 06 11 04 83 32



VIE ASSO

Associations cassisiennes: cet espace vous est dédié !
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez pas :
pour le prochain bulletin,
transmettez vos articles à chessy-infos@chessy69.fr



MINES DE LIENS

■ Amapiens, Amapiennes de l'association Mines de Liens,

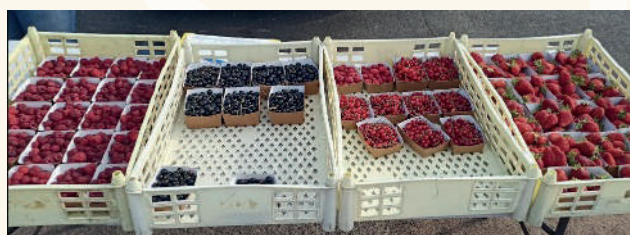
C'est déjà la rentrée. L'AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne) de l'association Mines de Liens, permet :

- à ses adhérents de pouvoir profiter de très bons produits bio à des prix attractifs et
- aux producteurs de vivre de leurs activités.

Cette saison sera l'occasion pour les nouveaux adhérents de venir découvrir les produits (légumes, pain, fromages de chèvre, volailles et œufs, fruits d'automne, kiwis, agrumes).

Les livraisons ont lieu tous les jeudis entre 18h30 et 19h30 sur le terrain du stade Jean Bidon à Chessy.

Il faut cotiser à l'association Mines de Liens pour avoir accès aux paniers de l'AMAP (voir le bulletin d'adhésion sur le site de Mines de Liens)



Contact : amap69chessy@gmail.com

- L'association poursuit ses activités :
 - hebdomadaires : avec son AMAP (ci-dessus)
 - mensuelles : avec l'Atelier Récré, ouvert à tous, les derniers samedi de chaque mois
 - ponctuelles :
 - réunions régulières de CA, voir planning sur le site de l'association.
 - participe à la Quinzaine du Développement Durable



- Renouvelle l'organisation de ses Jardinales en 2025, le dimanche 4 mai 2025, vous êtes intéressés, faites-le nous savoir.

Contacts : minesdeliens@gmail.com ou <https://minesdeliens.org>

■ Le 5 mai 2024, Les Jardinales fêtaient ses 10 ans, comment ça s'est passé ?

Le 5 mai 2024, Les Jardinales fêtaient ses 10 ans, comment ça s'est passé ?

- Une équipe de bénévoles toute l'année pour réfléchir, programmer, organiser...
- Une autre équipe s'est rencontrée avec beaucoup de joie pendant 3 mois pour toute la partie déco, qui aura été le véritable « plus » de cette édition sous la houlette de Céline, notre Directrice artistique !
- Un autre équipe de bénévoles pour la pose de palettes sur les routes pour le démarrage de la communication et la signalétique de route et leur dépose !
- Une grosse mobilisation tout le week-end, de l'animation audio, jusqu'à la gestion de la circulation sur les parkings !

Une énergie énorme s'est créée en interne à l'association autour de cet événement,

- 20 exposants locaux.
- Un programme complet de 11 activités diverses : de l'atelier enfants, à la balade, aux conférences...
- 70 menus végétariens dégustés avant 13h... mis en œuvre sur place par « notre » Cheffe, Agnès Lombard, Semeur d'escampette, et son équipe de cuisinier-cuisinières créée ad-hoc avec nos bénévoles, super efficace... de la pluche des légumes à la cuisson !
- 50 sandwiches jambon, saucisson, fromage (pain et charcuterie de Chessy et fromage de la nouvelle fromagerie de Châtillon), et fabriqués le matin même...

et aussi :

- 120 crêpes...
- des pâtisseries maison.

Et, évidemment, notre buvette, animée par nos bénévoles presque pro toujours prêts et super efficaces servir, nettoyer, re-servir, re-nettoyer sans cesse au moment du coup feu

-> Tout cela pour 1200 visiteurs au moins !
Du bonheur, de la joie, des sourires augmentés grâce à notre groupe de musiciens déjantés qui nous ont amusés, fait danser, bouger et sourire encore !!!

Les Jardiniales 2024, c'était JardiGénial



EN ATTENDANT L'ÉTÉ AU RPEI SUR LA ROUTE DES COPAINS...

■ 1 mardi sur 2, le Relais Petite Enfance Sur la route des copains s'installe à la salle des fêtes de Chessy. Les assistantes maternelles du territoire se retrouvent avec les enfants qu'elles accueillent pour participer à un temps de d'échange autour de leurs pratiques et proposer aux enfants présents divers moments de jeux. La salle est aménagée par l'animatrice du relais chaque matin avec du matériel pédagogique adapté aux besoins de ces jeunes enfants leur permettant diverses expériences : motricité, coin lecture, jeux de construction, jeux symbolique, ateliers d'éveil sensoriel...

■ Le relais s'inscrit également dans une démarche d'ouverture au sein du territoire. Pour marquer le début de l'été, 2 temps collectifs ont été délocalisés et ont eu lieu au sein du parc de Chessy. Le premier début Juin où nous avons dû beaucoup bouger car le soleil était capricieux... !!!! Le dernier temps collectif de l'année a vu se réunir 6 assistantes maternelles et 25 enfants avec pour terminer l'année, l'organisation d'un pique-nique. Le relais a pu emmener 61 personnes pour une balade avec le petit train touristique de Anse pour le plus grand plaisir des petits et des grands. La fin d'année du RPEI aura été aussi marquée par 2 représentations

d'un spectacle musical jeune public proposé par Chloé RIMBOUD musicienne, aux assistants maternels dont 75 enfants ont pu en bénéficier.



■ Parents à la recherche d'un mode de garde individuel, le relais petite enfance peut vous accompagner dans cette recherche mais également tout au long de l'emploi de votre assistant maternel. Le RPEI Sur la route des copains est ouvert les lundis de 8h30 à 17h, mardis et jeudis de 8h30 à 17 heures 30 et les vendredis de 8h30 à 16 heures. Permanences physiques et téléphoniques tous les après-midis, vous pouvez prendre rdv auprès de Marie Sophie GALLET, animatrice responsable au 06.68.81.64.39



VIE CASSISSIENNE



ÉTÉ 2024



ÉTAT CIVIL

MARIAGE

MOREL Jean-Baptiste et BABA Diana le 18/05/2024

SAVOLDELLI Jean et CHASSAIGNE Morgane le 08/06/2024

HILICO Nicolas et BONNAUD-CARTILLIER Oana le 03/08/2024

LARRIVEE Romain et GUILLOUD Julia le 23/08/2024

DELFILS Frédéric et MASURE Ariane le 31/08/2024

NAISSANCES

Thalia MARUEJOULS MARTIN née le 15/04/2024

Victor DUPONT DEPARDIEU né le 24/05/2024

Léon MASQUELET ALESSANDRI né le 14/06/2024

Côme GAULIN Côme né le 25/06/2024

DÉCÈS

VELLA Fabrice, décédé le 28/07/2024

BACCONIN Thierry, décédé le 24/07/2024

GUYOT Claudette, décédé le 19/06/2024



CHESSY
— les Mines —

Place de la Mairie
69380 Chessy les Mines

04 78 43 92 03

ag@chessy69.fr
www.chessy69.fr

Ouvert tous les jours
de 15h à 19h du lundi au vendredi
Fermeture le mercredi et le samedi